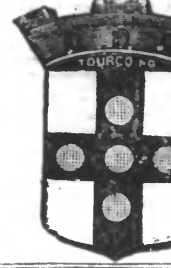




# LE PROGRÈS

## de Roubaix - Tourcoing



ABONNEMENTS  
Trois mois 4 fr. 50  
Six mois 9 fr.  
Un an 18 fr.  
Sous le Département du Nord  
Sous le Département du Pas-de-Calais  
Sous le Département du Flandre-Occidentale  
Sous le Département du Flandre-Orientale  
Sous le Département du Hainaut  
Sous le Département de la Belgique  
Sous le Département de la Hollande-Septentrionale  
Sous le Département de la Hollande-Méridionale  
Sous le Département de la Prusse Occidentale  
Sous le Département de la Prusse Orientale  
Sous le Département de la Suède  
Sous le Département de la Norvège  
Sous le Département de la Danemark  
Sous le Département de la Russie Occidentale  
Sous le Département de la Russie Orientale  
Sous le Département de la Turquie  
Sous le Département de l'Allemagne  
Sous le Département de l'Autriche  
Sous le Département de l'Italie  
Sous le Département de l'Espagne  
Sous le Département de la France  
Sous le Département de la Grèce  
Sous le Département de la Belgique  
Sous le Département de la Hollande  
Sous le Département de la Prusse  
Sous le Département de la Suède  
Sous le Département de la Norvège  
Sous le Département de la Danemark  
Sous le Département de la Russie  
Sous le Département de la Turquie  
Sous le Département de l'Allemagne  
Sous le Département de l'Autriche  
Sous le Département de l'Italie  
Sous le Département de l'Espagne  
Sous le Département de la France  
Sous le Département de la Grèce

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12. TOURCOING  
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES  
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.  
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.  
A LILLE, 28, Rue de Fives.

### Elections Municipales D'ARMENTIÈRES

**SCRUTIN DE BALLOTAGE**  
du 18 Avril.

**Liste de Concentration Républicaine**

TONNEL, Louis, négociant en laines.  
BUSSCHAERT, Charles, commerçant.  
BAILLEUL, Julien, tisseur.  
CODROS, Pierre, propriétaire.  
DELETTRE, Désiré, laitier.  
DUCROcq, Alfred, trésorier du Parti Ouvrier.  
DECOTIGNIES, Gustave, horloger.  
DUPONT, Emile, tisseur.  
DHEYGÈRE, Henri, débitant.  
FACHEAUX, Edouard, tisseur.  
FLAMENT, Jean-Baptiste, débitant.  
GILLES, Désiré, tisseur.  
JOURNÉE, Casimir, Président de la Société des habitations salubres.  
LAHEYNE, Charles, marchand de beurre.  
LESAGE, Louis, épicier.  
MARSELOO, Jules, lamier.  
ORÉVOT, Henri, tisseur.  
PRÉVOT, Louis, secrétaire du Parti ouvrier.  
PERCO, Jules, tisseur.  
SOMON, Jules, conseiller prud'homme.  
SIX, Henri, conseiller prud'homme.  
VANCOLLIER, Charles, commerçant.  
VESAGE, Jules, commerçant.

### BULLETIN DU JOUR

#### Action néfaste de M. Hanotaux

La France a eu, depuis ses malheurs, des ministres des affaires étrangères plus ou moins bons, plus ou moins médiocres. Elle n'en a pas eue un seul aussi mauvais que M. Hanotaux, et le voici ce jour à cet égard, malgré la réclame effrénée organisée autour de son nom.

L'action néfaste de M. Hanotaux n'est manifestée par trois fautes diplomatiques capitales : En Extrême-Orient, à Kiel et dans les événements actuels du Levant.

Pour compléter à la Russie, nous avons pris fait et cause contre les Japonais qui ont été nos amis et nos alliés. Nous avons fourni leurs vaisseaux, leurs instructeurs militaires, leur Code même et nous n'etions en conflit avec eux nulle part. Qu'avons-nous retiré de l'appui donné aux Chinois ? Rien. Nous avons travaillé pour les Russes qui, eux, ont obtenu un chemin de fer traversant la Sibirie et aboutissant à leur possession de l'Amour, plus un autre chemin de fer allant de ces mêmes possessions à Port-Arthur qui va devenir un entrepôt russe.

À Kiel, la présence de nos cuirassés a été une inutile humiliation. Nous avons paré à l'insulte de la France. Aucun navire de notre flotte ne nous a obligés à nous associer à l'insurrection d'un canal qui augmente la puissance militaire des géologues de l'Alsace-Lorraine.

Enfin, dans le Levant, sans sortir du concert pacifique européen, la France pouvait avoir et ne devait à elle-même de prendre une attitude conforme à toute son histoire.

Rien ne nous empêchait de proposer les solutions libérales et émancipatrices. Si elles n'avaient pas été acceptées, il nous serait resté l'honneur de l'initiative. Au lieu de cela, M. Hanotaux a été miné dans le sillage de l'Allemagne, pour ne pas dire à sa remorque, à ce point qu'à la fin de l'année 1896 l'Angleterre ayant parlé d'une action coercitive éventuelle de toutes les grandes puissances pour empêcher de nouveaux massacres en Turquie, notre ministre des affaires étrangères n'a pas osé répondre que nous étions disposés à suivre l'Europe dans cette voie, s'il y avait une minorité.

Ce qui ressort nettement de cette attitude, c'est que M. Hanotaux n'a pas le sentiment de notre dignité nationale et qu'il en fait litière, sans rien obtenir en échange.

### INFORMATIONS

#### INTERIEUR

##### REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 17 avril.  
Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Méline Faure.  
M. Boucher et Turrel n'ont pas pris part à la délibération.  
— M. Hanotaux a entretenu ses collègues des événements d'Orient.  
— Le garde des sceaux a fait signer un important mouvement judiciaire.  
— M. Barthou a mis le Conseil au courant de la situation dans le bassin houillier de Gard.

##### LA REVOCATION DU MAIRE D'ALBI

Paris, 17 avril.  
On connaît la raison, ou plus exactement le prétexte invoqué par le préfet de Tarn pour suspendre de ses fonctions le citoyen Albert, maire d'Albi.  
L'occasion du voyage en France du tar et de son épouse, le conseil municipal d'Albi avait voté une certaine somme en faveur des indigents de la ville et cette somme fut distribuée — frimassons ! — avant qu'elle ne soit homologuée par le préfet.  
Finalement, les maires français se sont rendus quotidiennement coupables du même crime que celui reproché au citoyen Albert, mais ce

### LES CONGRÉGATIONS ET LE FISC

Paris, 17 avril.  
«Le ministère Méline encourage tellement les revendications du clergé qu'il n'y a plus en France un évêque, un curé ou un vicaire qui ne se mette en état de révolte.  
La Semaine religieuse de Clermont-Ferrand publie une lettre adressée par l'évêque de Clermont aux congrégations de la ville qui ont été condamnées, cette semaine, par le tribunal civil, à payer le droit d'accroissement se montant à près de 100,000 francs.  
L'évêque de Clermont félicite les congrégations et écrit :  
« L'opinion publique s'éclaircit, alors même que l'Église ne les excommuniât pas, vos spoliateurs et leurs complices. Nul ne voudrait, en mettant la main sur vos biens, qui sont ceux de l'Église et des pauvres, encourir les malédictions terribles qui s'attachent aux personnes et aux familles des injustes détenteurs du bien d'autrui.  
Cet évêque, qui félicite ainsi le gouvernement et se révolte contre les lois de la République, sait bien à quel ministère il a affaire.  
Désormais, son avancement est assuré.

### UNE ÉPAVE DE LA «VILLE-DE-ST-NAZAIRE»

Paris, 17 avril.  
On mande de New-York que la carte américaine publiée chaque mois aux États-Unis, sous le nom de *Port Chart of the North Atlantic Ocean*, signale une épave, le 9 mars, dans les environs du cap Hatteras.  
En rapprochant la position de cette épave de l'endroit où la *Ville-de-St-Nazaire* est abandonnée le 2 mars, on a été tenté de soupçonner que c'est cette épave qui a été signalée par le commandant et le deuxième capitaine dans leurs rapports sur les causes du sinistre.

### UN SUICIDE EN FIACRE

Paris, 17 avril.  
Ce matin, M. Louis Cravoisier, caissier, rue du Pressoir, prenait un fiacre pour se faire conduire à son domicile. Arrivé à destination, le cocher ne voyant pas descendre son client, ouvrit la portière et aperçut le malheureux jeune homme gisant dans une mare de sang.  
M. Cravoisier tenait encore à la main le revolver avec lequel il s'était brulé la cervelle.

### ÉTRANGER

#### LES ANGLAIS DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Paris, 17 avril.  
Il ne faudrait point que les affaires de Crète et le conflit gréco-turc hypothesaient l'optisme public au point de détourner l'attention d'autres faits qui présentent un grand intérêt pour la France. Il se passe précisément depuis quelques jours, dans le Sud de l'Afrique, quelque chose d'anormal.  
Les dernières dépêches annoncent que l'Angleterre rencontre à Durban d'importantes forces navales. Il est permis de se demander avec une certaine inquiétude quelle mission va être donnée à cette escadre. Certains journaux allemands n'ont pas hésité à prétendre que les Anglais ont pour objet Delagoa.  
Il est certain que l'Angleterre tient beaucoup à la possession de cette baie. A différentes reprises, des négociations ont été engagées avec le Portugal pour l'achat de Delagoa. Étant que les Anglais, ayant perdu l'espoir d'arriver à leurs fins par les moyens pacifiques, auraient l'intention d'user de la force ?  
Ce ne serait pas la première fois que l'Angleterre se serait servie de la force. Elle l'a fait autrefois et elle le fera encore. Elle ne s'arrêtera pas devant les coups de son ennemi.

#### LE SOCIALISME EN DANEMARK

Copenhague, 17 avril.  
La députation socialiste du Folkething dans le nord de Danemark a déposé un projet de loi ayant pour but d'affecter les finances de l'État au soulagement des ouvriers sans travail. Ce projet comporte les articles suivants :  
1. Le ministre de l'Intérieur est autorisé à inscrire annuellement à son budget jusqu'à concurrence d'une somme de 500,000 couronnes (une couronne vaut fr. 40) des crédits à utiliser sous forme d'avances aux associations professionnelles et aux syndicats ouvriers, afin de leur permettre de venir au secours de leurs membres frappés par le chômage involontaire.  
2. La somme avancée par l'État sera répartie entre les associations ouvrières, au prorata du nombre de leurs membres et des cotisations payées par ceux-ci, pour constituer un fond d'assurance contre le chômage.  
3. L'intervention de l'État pourra s'élever jusqu'au double de la cotisation payée par les ouvriers, sans toutefois dépasser dix couronnes par membre et par année.  
4. Les associations ouvrières qui profiteront des avances payées par l'État au profit des chômeurs involontaires, adresseront tous les ans, avant le 1er septembre, au ministre de l'Intérieur un rapport sur l'utilisation des fonds qui auront été mis à leur disposition.

## LES DEUX COURANTS

Dans le mouvement d'opinion que soulève l'affaire toujours pendante du Panama, il est facile de discerner deux courants bien distincts.

Le premier, créé par la légitime indignation qu'éprouve le pays à la pensée qu'une escroquerie aussi colossale, ayant eu recours à des moyens si divers, à des procédés de tromperie si nombreux ait pu se perpétuer sans que l'opinion fut mise en garde contre les mensonges dont on l'assiegeait et que lorsque fut constaté le caractère absolument dolosif des manœuvres employées, les innombrables fautes de la déconfiture n'aient pas été réprimées.

Le pays proteste à bon droit contre l'impunité assurée aux auteurs de tant de ruines. Il se dit que 1439 millions, un milliard et demi environ, ont pu être soutirés des poches du public, sans que la justice se soit inquiétée de poursuivre la restitution de tant de millions volés. Car niles juges, ni le gouvernement n'ont songé à un seul instant à faire rendre gorge aux forçats. Le président de la Cour d'assises constatait, en 1892, que 200 millions de dépenses normales étaient seules justifiées. Où était passé le reste ? Qui détenait les centaines de millions dilapidés ? Pas un juge d'instruction, pas un procureur ne s'est mis en peine de poser un point d'interrogation pareil, encore moins d'y répondre.

Donc, en conclut justement l'opinion, une immense conspiration, une conjuration universelle du silence s'est faite autour des responsabilités de toute nature et courue dans cette affaire; les coquins ont été protégés en haut lieu, mis à l'abri des conséquences pénales et pécuniaires de leurs actes délictueux ou criminels.

Ce fait général, si profondément attristant pour la conscience publique, est aujourd'hui avéré, prouvé, sans qu'il soit besoin d'autres témoignages, une constatation de ce genre enlève l'opinion surexcitée l'intérêt qui s'attacherait tout naturellement à une cause aussi complexe et touffue que la débacle industrielle du canal.

Mais en même temps que la curiosité publique est éveillée par les motifs que je viens d'indiquer, des éléments étrangers aux considérations de justice viennent contribuer à tenir cette curiosité en haleine, et concentrent tous les esprits et tous les regards sur les responsabilités parlementaires.

### LES VILLAGIÈRES GOUVERNEMENTALES

Paris, 17 avril.  
Depuis une semaine, Chambre et Sénat sont en vacances, et bien rares sont les membres de ces assemblées restés à Paris.

Le semaine prochaine, la plupart des membres du gouvernement et le président de la République seront, eux aussi, hors Paris.

En effet, on sait que M. Félix Faure partira lundi soir pour un voyage qui ne durera pas moins de dix jours. Pendant tout le cours de ce voyage, le président de la République sera accompagné par M. Louis Barthou, ministre de l'Intérieur, et par MM. Méline, l'amiral Baudard et André Lebon qui ne feront pas le voyage en entier, mais dont l'absence sera d'un mois quatre ou cinq jours.

Un autre fait très intéressant partant également lundi pour la Tunisie où il va inaugurer le port de Sfax, d'où dix jours d'absence. Ce sont MM. Henry Bouchor, ministre de Commerce, Deries, ministre de la Justice, et Cochezy, ministre des Bénévolats.

Quant à M. Turrel, il y a déjà plusieurs jours qu'il est en villégiature dans l'Aude, où il compte rester jusqu'au 18 mai.

De ce qui précède, il résulte que deux ministres seulement représenteront le gouvernement d'ici quelques jours : M. Hanotaux et le général Billot.

Encore n'est-on pas sûr que ce dernier ne suive l'exemple des camarades et aille, lui aussi, à la campagne ?

Il restera M. Hanotaux. Vraiment, dans les circonstances actuelles, cela n'est pas suffisant !

### Arton et le Panama

Paris, 17 avril.  
Il paraît que les révélations qu'a faites Bastelica ont servi à l'instruction pour éclaircir certains points restés douteux jusqu'ici. De la sorte, il n'a pas existé d'autre motif pour l'affaire, déclare le *Pigaro*, que celle que Bastelica aurait fabriquée en rappelant ses souvenirs et en notant les gens auxquels il avait été chargé de porter des papiers contenant le argent qu'on glissait la plupart du temps sous ses yeux dans les enveloppes.

Depuis Bastelica, disait hier un magistrat fort bien informé, on a beaucoup entendu et beaucoup retenu.

Les déclarations qu'il a faites jusqu'à présent ont été soigneusement contrôlées. Elles paraissent très exactes.

Elles peuvent, à tout cas, servir d'indications précieuses pour la marche de l'instruction.

M. Plancau est définitivement arrêté; le juge a signé hier à son intention un mandat de dépôt. L'ancien député de la Haute-Vienne a choisi pour avocat M. Salmon.

Le juge d'instruction a chargé MM. les docteurs Garnier et Socquet de lui fournir un rapport sur l'état de santé de M. le sénateur Levrey, qui la maladie retient toujours dans son appartement de la place Daumesnil.

L'instruction va se trouver ralentie par les fêtes de Pâques; mais elle reprendra une nouvelle vigueur mardi ou mercredi, dès que des convocations ayant été lancées pour ces jours-là.

### Une prochaine fournée

Sous ce titre, on lit dans l'*Intransigeant* :  
Une nouvelle fournée de quatre suspects va être appelée au Palais à bref délai, très probablement mardi : le dimanche et le lundi de Pâques sont considérés par le juge comme jours de fête chômés.

Mais le procureur a signé les quatre mandats de comparution, en laissant seulement les noms et les dates en blanc.

Ces mandats seront transférés immédiatement en mandats d'amener si les explications fournies par les intéressés et la confrontation avec Arton et Bastelica ne satisfont pas le juge.

Les quatre personnages visés seraient d'anciens parlementaires appartenant à diverses nuances d'opinion politique.

Mais cette nouvelle charrette ne serait qu'un joute à côté du coup de théâtre préparé de longue main, ayant avéré une première fois et qui va affoler la majorité ministérielle.

Un des siens, en effet, des plus considérables, un de ces hommes les plus distingués, en de ceux ayant touchés les plus fortes sommes, serait irrémédiablement sacrifié.

La lutte a été chaude; les discussions entre le ministre de la Justice et le juge d'instruction ont été orageuses; mais, en présence de la menace d'un scandale au premier chef, on n'a pu résister à l'agression venue sans contestation possible, de l'armée hellénique.

### Le cas de M. Naquet

M. Alfred Naquet, actuellement à Londres, a donné de ses nouvelles.  
Dans une lettre adressée à l'un de ses amis, il déclare qu'il ne se sent pas le cœur de donner suite à l'invitation qu'il avait manifestée à plusieurs reprises de venir se mettre à la disposition de la justice, aussitôt sa santé retablée, il le préfère garder sa liberté.  
Il donne pour raison qu'il ne se sent pas la force de supporter les imperfections d'un juge d'instruction et les rigueurs de l'emprisonnement préventif.  
Il ajoute qu'il se rendra prochainement au Venezuela, où il a des intérêts qui, ainsi que sa santé, réclament ses soins.

### AU PALAIS

Aujourd'hui samedi, à 11 h. M. Le Poittevin n'était pas encore arrivé à son cabinet.

M. Cochefert, dans l'après-midi, a procédé à plus d'une opération consistant surtout en vérifications de livres.

M. Le Poittevin, juge d'instruction, a interrogé Arton, de onze heures à midi, sur diverses inscriptions portées à son carnet et concernant des personnes qui n'ont pas encore été mises en cause.

À deux heures et dix minutes, le juge a fait conduire dans son cabinet M. Plancau, auquel il a demandé de nouvelles explications sur les mouvements de fonds opérés par lui au moment du vote de la Chambre en faveur du Panama.

Comme suite à cet interrogatoire, M. Le Poittevin a chargé M. Cochefert de se rendre à Anières, rue du Bois, à l'imprimerie achetée par M. Plancau, afin d'y procéder à des recherches.

### Les Evénements d'Orient

LA SITUATION

Les nouvelles sont plus rassurantes, quoique contradictoires. Les idées de modération semblent triompher à Constantinople. Après de longues délibérations le conseil des ministres, réuni sous la présidence de Sultan, a décidé qu'on devait passer à la fois et à la fois à l'égard de la Turquie cette attitude de la Turquie forte tout danger immédiat de guerre.

### NOS DÉPÊCHES

Nouvelles de Crète  
Candie, 17 avril.  
Les amiraux ont décidé de demander aux insurgés de faire disparaître le drapeau grec qui flotte sur les hauteurs d'Akrotiri.

Si les insurgés résistent, les amiraux sont déterminés à bombarder leurs positions.

Vif combat entre Grecs et Turcs  
Athènes, 17 avril.  
Un conflit armé éclaté sur la frontière à Nozro. L'artillerie y aurait pris part. Un caporal grec aurait été tué et un sous-lieutenant blessé. Les Grecs prétendent que ce sont les Turcs qui ont assailli.

D'après de nouveaux détails, c'est hier que l'engagement a commencé à propos d'un poste abandonné d'abord par les Turcs qui ont tenté de reprendre.

Les Grecs, qui avaient occupé le poste, ont résisté et les Turcs ont commencé le feu. Mais après un engagement qui a duré quatre heures, ils ont battu en retraite. Le nombre des blessés et des tués est inconnu.

Aujourd'hui, le feu a repris. Il a continué avec une extrême violence depuis 5 heures du matin.

Les Grecs ont reçu des renforts dans la matinée et l'artillerie prend part à l'action.

Le poste turc de Kotroni a sauté à la dynamite. On assure que les Grecs ont occupé trois postes. Les Turcs paraissent se replier.

Le prince héritier et le général Macris ont veillé pendant toute la nuit, donnant des ordres.

Le feu tend à se développer vers les postes situés sur la gauche. A la dernière heure, d'après une dépêche officielle, le feu aurait cessé à Nozro.

Une autre dépêche assure que le combat a repris.

### Les craintes en Turquie

Constantinople, 17 avril.  
La Porte a envoyé, paraît-il, une circulaire à ses représentants à l'étranger, disant que l'état des choses actuel était intolérable pour la Crète, où le sang des musulmans continue à être répandu.

On ajoute que l'irritation qui en résulte chez les mahométans de l'empire peut arriver à un tel degré que la Porte se trouverait dans l'impossibilité de prendre plus longtemps la responsabilité des événements éventuels.

### DERNIÈRES NOUVELLES

Constantinople, 17 avril.  
Le ministre des affaires étrangères a informé les ambassadeurs que les troupes régulières grecques ont attaqué, hier soir, cinq positions turques.

Le ministre a ajouté que la marche en avant des Turcs serait la conséquence de cette attaque.

Une autre dépêche venue par Berlin, dit que les Grecs ont franchi la frontière en sept points différents.

Les dépêches officielles, communiquées aux ambassadeurs des puissances, expliquent que si les Grecs ont réussi à franchir la frontière et ont conquis sur beaucoup de points les positions turques, c'est parce que Ehem Pacha a voulu, jusqu'à la dernière limite, respecter les instructions qu'il avait reçues de se maintenir sur la défensive pour prouver que l'agression venait sans contestation possible, de l'armée hellénique.

## LES Elections d'Armentières

### LE MUTISME DU «PROGRÈS»

Le *Progrès*, depuis dimanche n'a plus trouvé d'encre pour écrire une seule ligne sur l'élection d'Armentières.

Si nous en croyons les gens bien informés, ce mutisme s'explique de la façon la plus claire par l'intervention de M. Herbecq, et de M. Olivier, président et vice-président du conseil de direction du *Progrès*.

M. Herbecq, ancien député de Maubeuge, battu par le citoyen Defontaine, aurait voulu un pacte avec les députés qui, en échange de la mairie d'Armentières, se seraient engagés à voter pour lui à Maubeuge aux élections prochaines.

Mais il y a, dans le comité de direction du *Progrès*, des hommes qui y jouissent d'une certaine autorité d'influence et qui ne se laisseraient pas entraîner par le conseil de direction de ce journal. L'avis est :

M. Dron, qui doit son siège de député à la discipline républicaine, observée par les socialistes de Tourcoing ;

M. Bonduel, le concurrent malheureux de M. Dantsette, qui a révoqué, au second tour les suffrages des socialistes armentières ;

M. Potié, d'Haubourdin, qui se plaît à étaler ses convictions progressistes et sa haine de la réaction.

Ces messieurs approuvent-ils le silence du journal qu'ils dirigent ?

Voilà ce que se demandent les électeurs armentières.

### Reunion Publique

Salle comble. — Les citoyens Siaux, Desvraigne, Werquin acclamés. — Enthousiasme indescriptible.

Plus de deux mille citoyens ont répondu, dès huit heures on s'écroulait dans la grande salle de la brasserie humanitaire.

L'enthousiasme est indescriptible quand à huit heures et demie, les orateurs apparaissent dans la salle. Les vives acclamations de toute part et c'est à grand-peine que l'un des organisateurs de la réunion réussit au milieu des cris de vive Siaux, vive Desvraigne, vive Werquin, à constituer le bureau.

Les noms de Werquin qui prend la présidence, de l'éloge Siaux, Orgéat, Henr, Duerberg à Fred, Jourde Casimir sont acclamés.

Le citoyen Werquin fait éloquentement le procès des réactionnaires qui s'affublent du prétexte de la République pour empêcher le développement de la République. Il a été très applaudi.

C'est au milieu des applaudissements que le président a lu les conclusions de son rapport. Il a été très applaudi. Les vives acclamations ont continué pendant toute la durée de la séance.

Le citoyen Werquin fait éloquentement le procès des réactionnaires qui s'affublent du prétexte de la République pour empêcher le développement de la République. Il a été très applaudi.

C'est au milieu des applaudissements que le président a lu les conclusions de son rapport. Il a été très applaudi.